

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES RECYCLAGE SSIAP 3



OBJECTIFS

- Maintenir les connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissements Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur, dans le domaine de la sécurité incendie.
- Vérifier les acquis des Chefs de service de sécurité incendie en fonction.



EFFECTIFS

- 4 personnes minimum, 10 personnes maximum



PUBLIC VISÉ

Tout public



PRÉREQUIS

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1 (moins de 2 ans), soit CFAPSE, PSE 1 ou SST en cours de validité.
- Diplôme SSIAP 3
- Avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois



PROGRAMME

SÉQUENCE 1 : RÉGLEMENTATION

- Règlement de sécurité dans les ERP :
- Dispositions générales, dispositions particulières et spéciales
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le code du travail
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

SÉQUENCE 2 : NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL Les Codes Civil et Pénal

- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile et responsabilité pénale
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

SÉQUENCE 3 : FONCTION MAINTENANCE Contextes d'obligations réglementaires

Aspects juridiques :

- les contrats avec obligation de moyens
 - les contrats avec obligation de résultat
- Différents types de contrats :
- le contrat de types "prédictifs"
 - le contrat de types "préventifs"
 - le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
- Normalisation

Application :

Analyse critique et retours d'expérience

SÉQUENCE 4 : ÉTUDE DE CAS

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

- Rappel de la méthode / Lecture de plan
- Application : Rédaction d'une notice technique de sécurité / Correction de l'exercice

SÉQUENCE 5 : L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

- Les dispositions réglementaires :
 - Les commissions accessibilité
 - Les exigences réglementaires générales
 - Les exigences dimensionnelles et qualitatives
 - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
 - Visite, réception par commission d'accessibilité

Application : Analyse critique et retours d'expérience

SÉQUENCE 6 : ANALYSE DES RISQUES

Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels

- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel)
- Le plan de prévention (rappel)
- Évaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)

Application : Etude d'un cas pratique

SÉQUENCE 7 : MOYENS DE SECOURS

- Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Évolution des textes réglementaires
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I



MOYENS HUMAINS

- Formateur diplômé SSIAP



ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION

- La première séquence sera clôturée par un examen « blanc », type QCM
- Remise d'une attestation de stage de maintien des connaissances après contrôle



DURÉE

- 21 heures



PÉRIODICITÉ

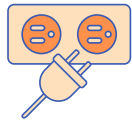
Cf : Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé... »



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Cours théorique et pratique. Exercice en situation réelle d'intervention. Entraînement à l'examen théorique à l'aide de système électronique QCM. Méthode directe et participative.



MOYENS MATÉRIELS

- Matériels de désenfumage (volet et clapet)
 - Eclairage de sécurité :
 - Moyens de secours :
 - système de sécurité incendie de catégorie A ou un système analogue ;
 - informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système
 - informatique (UAE, prise en compte, traitement) ;
 - divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels.
- Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...);
- extincteurs (eau, poudre, CO2), si possible en coupe ;
 - aire de feu permettant de justifier l'emploi d' extincteurs sur feu réel ou un bac à
 - feux écologiques à gaz ;
 - robinet incendie armé (en état de fonctionnement) ;
 - têtes d'extinction automatique à eau (non fixées).
 - Enregistreur des événements avec possibilité de lecture ;
 - appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ;
 - modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ;
 - emploi du téléphone (réception, appel) ;
 - registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)

